

Le Président

REUNION DU CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

**du vendredi 16 décembre 2016 à 8h30
en la salle des Conseils du Centre administratif**

- - -

ORDRE DU JOUR

Finances, Contrôle de gestion, Administration et ressources

1	Rapport d'activité du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg.
2	Modalités de fonctionnement jusqu'au vote du budget primitif 2017.
3	Créance à admettre en non-valeur - ALSACE ACTIVE.
4	Compte-rendu de l'activité 2015 des sociétés à capitaux mixtes de l'Eurométropole de Strasbourg.
5	Synthèse de l'activité 2015 des délégations de service public et des établissements publics de l'Eurométropole de Strasbourg.
6	Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services.
7	Développement et optimisation des réseaux de communications électroniques sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Principes et dispositions tarifaires.
8	Transferts de compétences du Département du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg.
9	Transfert de la compétence prévention spécialisée du Département du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg : conventionnement avec les associations.
10	Transfert de la compétence Fonds d'Aide aux Jeunes du Département du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg : convention financière avec la mission locale pour l'emploi de Strasbourg et approbation du Règlement Intérieur.
11	Transfert de la compétence Fonds Solidarité Logement du Bas-Rhin à l'Eurométropole de Strasbourg : versement de la contribution au titulaire du marché de la gestion comptable et financière.

Urbanisme, Habitat et Aménagement, transport

12	Comptes rendus financiers (CRF) des opérations concédées : Approbation par le concédant (Eurométropole) des CRF 2015 de la SERS pour la ZAC Etoile à Strasbourg, la ZAC du Parc d'Innovation d'Illkirch, l'opération Hautepierre Poteries à Strasbourg et la ZAC Danube à Strasbourg, du Groupe Domial (HFA, HSA) pour l'opération de renouvellement urbain des « terrains » du Polygone à Strasbourg, de la SAS Rives du Bohrie pour la ZAC Rives du Bohrie à Ostwald, de la SAS ZCN Aménagement pour la ZAC de la Zone Commerciale Nord à Vendenheim, de la Société CM-CIC Aménagement foncier pour la ZAC des Vergers de Saint Michel à Reichstett, et de la SPL Deux Rives pour la ZAC Deux Rives à Strasbourg.
13	Projet d'aménagement d'un Campus des Technologies Médicales (Nextmed) au Sud-Est du site de l'Hôpital Civil de Strasbourg : approbation des caractéristiques essentielles de la concession d'aménagement et lancement d'une consultation d'aménageurs.
14	Approbation du dossier de réalisation de la ZAC « Les Vergers de Saint Michel » à Reichstett.
15	Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Eurométropole de Strasbourg tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH) et de Plan de Déplacements Urbains (PDU), du zonage d'assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg et accord à la modification des périmètres de protection liés aux Monuments Historiques pour les communes de Bischheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim, Plobsheim, Reichstett et La Wantzenau.
16	Instauration du droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg. Instauration du droit de préemption urbain renforcé sur le Secteur Patrimonial Remarquable de la ville de Strasbourg.
17	Attribution d'une subvention pour 2017 à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS).
18	Participation financière de l'Eurométropole de Strasbourg au Syndicat Mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS), exercice 2017.
19	Projet de rénovation urbaine de Hautepierre - Maille Catherine : transactions foncières nécessaires à la mise en œuvre de la contrepartie Action Logement : - acquisition de parcelles auprès de la SERS - vente d'un terrain à la société Domial-Plurial
20	ANRU CRONENBOURG : restructuration du secteur Einstein Haldembourg : délibération modificative de la délibération du 30 juin 2016 du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.
21	Ilot Bois
22	4ème PLH - Point d'étape annuel.
23	Adoption du Plan partenarial de gestion de la demande et d'Information des demandeurs de logements sociaux (PPGDID) de l'Eurométropole de Strasbourg.
24	Habitat privé. Conventions de partenariat avec trois organismes bancaires partenaires de la démarche initiée par l'Eurométropole de Strasbourg en matière de lutte contre les logements vacants du parc privé.
25	Renouvellement de la convention de mise en œuvre du dispositif d'aide à la réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux pour 4 ans.

26	Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) - Fondation Vincent de Paul - Bureau d'accès au logement Saint-Charles - Exercice 2016- Participation financière.
27	CUS-HABITAT : Droit Commun 2016. Strasbourg (Conseil des XV) - Cité Rotterdam - 3 place Albert 1er, 24 à 26 rue de l'Yser et 11 rue Rotterdam - 2ème tranche - 325 logements, 17 à 27 rue Rotterdam, 1 à 10 promenade du Luxembourg, 4 place Albert 1e et 14 à 20 rue de Bruxelles - 3ème tranche - 205 logements, Opération de réhabilitation de 530 logements éligibles à la PALULOS. Garantie d'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Alsace.
28	Avenant n°2 à la délégation de service public relative au transport des personnes à mobilité réduite.
29	Participation au projet européen C-Roads.
30	Rétrocession de biens par la CTS à l'EMS suite à la réalisation de la ligne G (BHNS reliant la gare de Strasbourg à l'Espace Européen de l'Entreprise).

Emploi, Développement économique et rayonnement métropolitain

31	Conclusion d'une convention cadre de partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg, le groupe ENGIE et le Port autonome de Strasbourg.
32	Convention de subvention globale de gestion de Fonds Social Européen.
33	Protocoles Transactionnels - Restructuration et d'extension du Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg.
34	Adhésion de l'Eurométropole de Strasbourg à l'association «La 27e Région».

Développement durable et grands services environnementaux

35	Avenant n°7 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Strasbourg et des équipements de valorisation énergétique et matière des déchets qui la constituent.
36	Protocole d'accord en vue de la résiliation amiable du marché public de services pour l'incinération des ordures ménagères résiduelles de la Communauté de Communes « Les Châteaux ».
37	UIOM - Travaux sur le bâti.
38	Création d'une commission Prévention et Gestion des déchets.